**Assemblée Générale - Procuration UBG**

*Extrait des statuts de l’UBG: art. 17 Tout délégué empêché peut donner procuration à un autre délégué de son choix appartenant à sa société. Ce mandat doit être écrit et remis au président en début de séance. Le nombre de mandats dont un délégué présent peut disposer est limité à deux.*

Je soussigné(e) ……………………………………………………………………………………………………………,

déclare par la présente donner procuration à ……………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………

Pour le/la représenter lors ……………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………………………………………………………

Par conséquent, il peut participer à ma place à cette réunion, signer toute liste de présences, participer à toutes les discussions et délibérations, conseiller et voter ou s'abstenir, et en général prendre toutes les mesures nécessaires.

Établi à …………………… le ………………

Signature

**Veuillez renvoyer cette procuration par courrier ou par mail:**

OBGE asbl - Secrétariat

Rue du Nord 76

1000 Bruxelles

[Wim.Broes@geometre-expert.org](Wim.Broes%40geometre-expert.org)